

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Nous en sommes maintenant aux derniers jours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, et une fois ce débat terminé, la curiosité des honorables députés sera satisfaite.

LA DÉFENSE NATIONALE

NORTH-BAY—INSTALLATIONS DESTINÉES À L'ENTREPOSAGE D'OGIVES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous dire si l'on est en voie de construire à North-Bay des installations pour entreposer des ogives nucléaires?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): C'est là une question qu'il me faudrait étudier, monsieur l'Orateur, afin de pouvoir y répondre de façon précise. Évidemment, il y a eu des plans visant la construction, tant à North-Bay qu'à La Macaza, d'installations pour entreposer des armes nucléaires. Quant à savoir si elles sont déjà construites ou non, je ne suis pas en mesure de le dire sans d'abord aller aux renseignements.

L'hon. M. Hellyer: J'ai une autre question à poser. Le ministre associé a peut-être ce renseignement sous la main.

LE RECENSEMENT

INTERPELLATION À PROPOS DES CHIFFRES DE LA POPULATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Je voudrais poser une question au ministre du Commerce. A-t-il reçu du Bureau fédéral de la statistique les chiffres de la population qu'a révélés le recensement de l'année dernière et qui sont requis en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour le remaniement des circonscriptions représentées à la Chambre?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Pas encore, monsieur l'Orateur.

M. Fisher: Étant donné l'urgence de la question et vu que, les années précédentes, les chiffres étaient disponibles à ce moment-ci, le ministre peut-il nous dire quand, d'après lui, nous pourrions les avoir.

L'hon. M. Hees: Je serai heureux de communiquer avec le statisticien du Dominion pour savoir quand ces chiffres pourront être obtenus.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉTENDUES ACTIVITÉS POLITIQUES DU DÉPUTÉ DE BURNABY-COQUITLAM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Drysdale (Burnaby-Richmond): J'aimerais poser une question au député de Kootenay-Ouest. Tout d'abord, je tiens à le féliciter de son accession au poste de leader de son parti à la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député me semble enfreindre le Règlement en adressant à un simple député une question qui n'a pas trait aux fonctions de celui-ci à l'égard des travaux publics de la Chambre.

M. Drysdale: Monsieur l'Orateur, mes paroles prépareraient la question que je voulais poser au député. Je pense pouvoir m'appuyer sur le commentaire 175 de la quatrième édition de l'ouvrage de Beauchesne que voici:

Selon la règle stricte, un simple député ne peut poser de question à un simple député, sauf à l'appel de l'ordre du jour...

Le député peut-il nous dire si la récente intervention du député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) dans la politique de la Guyane britannique...

M. l'Orateur: A l'ordre!

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le 25 janvier, sur la motion de M. Rodrigue Bourdages, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

M. J. A. McGrath (Saint-Jean-Est): Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de m'associer à ceux qui m'ont précédé dans ce débat afin de féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours de Son Excellence. Ces deux honorables députés se sont acquittés de leur devoir d'une façon très compétente.

Pendant que mon ami, l'honorable député de Burin-Burgo (M. Carter) formulait plus tôt, au cours du présent débat, ses observations, je n'ai pu m'empêcher de noter la façon dont il a défini le discours du trône—et je paraphrase ses paroles—à savoir, un bas de Noël rempli de friandises. Mon honorable ami n'est pas loin de la vérité. Nous avons déjà vu certaines des friandises de ce bas de Noël. Pour les 3,000 survivants de l'unité de forestiers de Terre-Neuve (outre-mer), je gagerais que c'est le plus beau cadeau de